

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 924 renouvelant le Comité colonial du combattat

n° 924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 septembre 1937

Numéro JO
n° 490 du 30/09/1937

Date du numéro
30 septembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

Le Comité colonial du combattant de la Côte française des Somalis, renouvelé pour quatre ans, à compter du 18 mai 1936, est composé ainsi que suit : M. de Jonquières, chef de bataillon, président par délégation : M Valageas, directeur des travaux du port, membre élu ; M. Dubrulle, agent à la Compagnie du C. F. E. membre élu : M. Hildenbrand, commis principal les domines. membre non élu : M. Malmassari, eut repreneur de transports, membre non élu : M. Frantz, garde principal hors classe, secrétaire administratif.